

## **MARIAGE : PIÈCES A FOURNIR**

### **Un mois avant la date de la cérémonie**

#### **Chacun des futurs époux doit fournir les pièces suivantes :**

- Copie intégrale d'acte de naissance **original** (datant de moins de trois mois à la date du mariage)

- Un justificatif de domicile (ex : facture EDF, eau, attestation sécurité sociale, ...)

**Tout document justifiant que le domicile d'un des futurs époux ou de l'un de ses parents se trouve bien sur la Commune de ROGLIANO.**

- Informations relatives aux futurs époux :

Photocopie de la carte d'identité, adresse et profession

- Informations relatives aux témoins :

Photocopie de la carte d'identité, adresse et profession

**(ils doivent être 2 au minimum, 4 au maximum et obligatoirement majeurs)**

- Informations relatives aux parents des futurs époux :

Adresse et profession

Si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage :

- Certificat du notaire

#### **ETRANGERS :**

##### **Fournir en plus des pièces mentionnées ci-dessus :**

- Photocopie de la carte de séjour ou du passeport

- Copie intégrale d'acte de naissance **original et traduction**

- Certificat de coutume rédigé en français (délivré par le Consulat ou l'Ambassade)

- Certificat de célibat rédigé en français (délivré par le Consulat ou l'Ambassade)